

Ministry of Health

Health Programs and Delivery Division

Delivery and Eligibility Review Branch
3rd Floor, 5700 Yonge Street
Toronto ON M2M 4K5Telephone: (416) 327-8109
Toll Free: 1-866-811-9893
Facsimile: (416) 327-8912
Toll Free 1-866-598-6530www.ontario.ca/health**Ministère de la Santé**

Division des programmes de santé et de la prestation des services

Direction de la prestation des programmes et de l'examen de l'admissibilité
5700, rue Yonge, 3^e étage
Toronto ON M2M 4K5Téléphone : (416) 327-8109
Sans frais : 1 866 811-9893
Télécopieur : (416) 327-8912
Sans frais : 1 866 598-6530www.ontario.ca/sante**NOTE DE SERVICE**

DATE : 12 mai 2025

DESTINATAIRE : Autorisateurs et fournisseurs d'orthèses inscrites au PAAF
Médecins et autres professionnels de la santé

EXP : David Schachow,
Directeur, Direction générale de l'évaluation de la livraison et de
l'admissibilité

OBJET : Modernisation de la catégorie des orthèses

À compter du 14 juillet 2025, le ministère de la Santé apportera des changements pour réduire le fardeau et moderniser le financement du Programme d'appareils et accessoires fonctionnels (PAAF) pour les orthèses.

Le PAAF financera davantage de types d'orthèses. Actuellement, seules les orthèses personnalisées sont admissibles au financement du PAAF. Compte tenu des récents changements technologiques, à l'avenir, les appareils prêts à l'emploi et les appareils fabriqués sur mesure par un tiers seront également financés en tant que composants d'orthèses fabriquées sur mesure. Ce changement accélérera le processus d'obtention d'une orthèse moderne pour les Ontariens et facilitera la production par les orthésistes.

Le PAAF simplifie également le formulaire de demande pour les orthèses en diminuant le nombre de codes d'appareils requis pour la soumission. Ce changement réduira considérablement le fardeau administratif requis pour soumettre les documents et simplifiera le processus de demande pour toutes les personnes concernées.

Enfin, le PAAF simplifie son modèle de prestation de services pour les orthèses. Le PAAF permettra à différents types de professionnels de la santé de signer le formulaire de demande, ainsi que de réduire le nombre de visites de soins de santé requises pour les appareils de remplacement dans la plupart des cas. Cela permettra aux Ontariens d'accéder plus facilement aux orthèses et de réduire le fardeau pour les fournisseurs de soins de santé.

Le *Manuel des politiques et de l'administration des orthèses* et le *Formulaire de demande d'orthèses* mis à jour sont joints à titre de référence. Ces documents mis à jour ainsi que le *Manuel des produits d'orthèses* seront également disponibles sur le site Web du PAAF au cours des prochaines semaines. Pour les demandes dont la date de signature de l'autorisateur est antérieure au 14 juillet 2025, veuillez utiliser les formulaires et le système actuels. Pour les demandes dont la date de signature de l'autorisateur est le 14 juillet 2025 ou après, veuillez utiliser les nouveaux formulaires et le nouveau système.

Nous apprécions les efforts continus de nos partenaires de soins de santé pour répondre aux besoins des clients du PAAF. Nous sommes impatients de continuer à travailler ensemble pour nous assurer que les soins aux patients connectés, pratiques et de haute qualité continuent d'être au cœur de nos efforts.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le PAAF à l'adresse adpvendors@ontario.ca pour les fournisseurs, à l'adresse adpauthorizers@ontario.ca pour les autorisateurs ou à l'adresse adp@ontario.ca pour les demandes générales.

Cordialement,

(original signé par)

David Schachow

Directeur, Direction générale de l'évaluation de la livraison et de l'admissibilité